

Correction – Développement construit

Diplomatie française : ONU et arme nucléaire depuis 1990

Brevet – Histoire-géographie · 3^e · Sujet d'entraînement

Sujet. Rédigez un développement construit d'une trentaine de lignes montrant comment la France utilise son statut de puissance nucléaire et de membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU pour défendre ses choix diplomatiques depuis 1990.

1. Comprendre le sujet

La consigne part de deux atouts précis, l'arme nucléaire et le siège permanent au Conseil de sécurité, et te demande de montrer comment la France s'en sert depuis 1990. Ce n'est donc pas une liste de toutes les formes de puissance : reste centré sur la diplomatie et la sécurité. Mots-clés : dissuasion, non-prolifération, droit de veto, résolution, multilatéralisme. Tes exemples doivent être datés : les derniers essais nucléaires de 1995, le refus de la guerre d'Irak en 2003, la résolution sur la Libye en 2011. Pense à nuancer en troisième partie : la France ne peut pas tout empêcher et le Conseil de sécurité est souvent bloqué. Le hors-sujet serait de raconter la création de la force de frappe par de Gaulle.

2. Les repères à mobiliser

- 1945 : la France, membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU
- 1960 : premier essai nucléaire français
- 1992 : adhésion de la France au traité de non-prolifération nucléaire
- 1995-1996 : derniers essais nucléaires français en Polynésie
- 1996 : signature du traité d'interdiction complète des essais nucléaires
- 2003 : la France refuse la guerre en Irak et menace d'utiliser son veto
- 2009 : retour de la France dans le commandement intégré de l'OTAN
- 2011 : résolution de l'ONU autorisant l'intervention en Libye

3. Le plan

1. Une dissuasion nucléaire maintenue mais adaptée

- 1992 : adhésion au traité de non-prolifération.
- 1995 : dernière série d'essais à Mururoa, malgré les protestations internationales.
- 1996 : signature du traité d'interdiction complète des essais, démantèlement des sites.

2. Le Conseil de sécurité, levier d'une diplomatie indépendante

- Le droit de veto donne un grand poids à la France.
- 2003 : refus de la guerre en Irak, discours de Dominique de Villepin à l'ONU, menace de veto.
- 2011 : résolution obtenue avec le Royaume-Uni pour protéger les civils libyens.

3. Les limites de cette diplomatie

- La guerre d'Irak a lieu malgré tout ; tensions avec Washington.
- 2009 : retour dans le commandement intégré de l'OTAN.
- Un Conseil de sécurité bloqué par les vetos russes ou chinois (Syrie, Ukraine en 2022).

4. Le développement construit rédigé

Depuis 1945, la France est l'un des cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU, et depuis 1960 elle possède l'arme nucléaire. Ces deux atouts lui permettent de défendre une diplomatie indépendante après 1990. Nous verrons d'abord comment elle adapte sa politique nucléaire, puis comment elle utilise son siège à l'ONU, enfin les limites de cette diplomatie.

Tout d'abord, la France garde sa **dissuasion nucléaire**, tout en l'adaptant à la fin de la guerre froide. En 1992, elle adhère au traité de non-prolifération nucléaire. En 1995, Jacques Chirac ordonne une dernière série d'essais en Polynésie française, notamment à Mururoa, malgré de fortes protestations internationales. Puis la France signe en 1996 le traité d'interdiction complète des essais nucléaires et démantèle ses sites d'essais.

Ensuite, son siège permanent au **Conseil de sécurité**, avec droit de veto, lui donne un grand poids. En **2003**, la France refuse la guerre que les États-Unis veulent mener en Irak : son ministre des Affaires étrangères, Dominique de Villepin, défend à l'ONU le choix de poursuivre les inspections, et Jacques Chirac menace d'utiliser le veto. En 2011, au contraire, la France obtient, avec le Royaume-Uni, une résolution de l'ONU autorisant l'intervention en Libye pour protéger les civils.

Enfin, cette diplomatie connaît des limites. La France ne peut pas empêcher la guerre d'Irak en 2003, et son opposition tend ses relations avec Washington. En 2009, Nicolas Sarkozy choisit d'ailleurs de réintégrer le commandement intégré de l'OTAN, que de Gaulle avait quitté en 1966. Surtout, le Conseil de sécurité est souvent bloqué par les vetos russes ou chinois, par exemple sur la guerre en Syrie, ou en 2022 face à l'invasion de l'Ukraine.

En conclusion, depuis 1990, la France s'appuie sur l'arme nucléaire et sur son siège à l'ONU pour rester une puissance diplomatique capable de dire non, comme en 2003. Mais face au blocage du Conseil de sécurité, elle agit de plus en plus avec l'Union européenne.

Le piège de ce sujet. Beaucoup de copies écrivent que la France a utilisé son veto contre la guerre d'Irak en 2003. En réalité, elle a seulement menacé de le faire : les États-Unis ont renoncé à soumettre une résolution au vote et sont entrés en guerre sans l'accord de l'ONU.